

(VŒUX 2026) Cérémonie et bacheliers 2025

2026

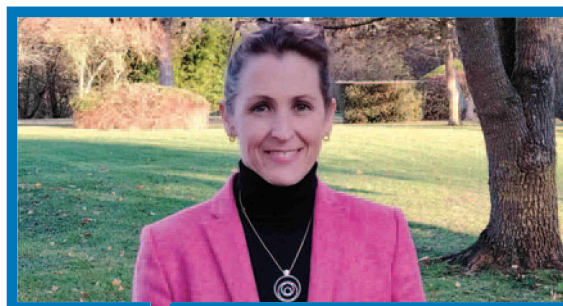
A l'occasion des Vœux du Maire le samedi 17 janvier à 11h au Centre polyvalent, auxquels vous êtes tous conviés, Madame la Maire et le Conseil municipal souhaitent réunir et fêter la réussite des bacheliers 2025.

Nous remercions les lauréats de se faire connaître en Mairie avant la fin de l'année.

(11 NOVEMBRE) Hommage aux Morts pour la France



Le 11 Novembre dernier, les Lévis-siens se sont réunis autour... (suite P.2)



Anne Grignon

EDITO

Madame, Monsieur.

Cet automne a été marqué par des travaux d'entretien de voirie, les finitions à l'école, des travaux d'entretien courant au Centre de loisirs et au Centre polyvalent, etc. Nous conduisons ce type d'interventions avec toujours la double perspective de maintenir notre patrimoine en bon état et d'en améliorer la performance énergétique.

La voie cyclable entre l'Ecole et la Mairie sera prochainement consolidée. Les arrêts de bus seront équipés d'abris. Le projet de pavillon de convivialité, en lieu et place du chalet du tennis, suit son cours. Nous avons le plaisir, dans ce numéro, de vous en présenter les premiers plans.

La vie associative bat son plein depuis la rentrée pour le plaisir des jeunes et moins jeunes, dans tous les domaines sportifs, de loisirs, artistiques et culturels. Les représentations théâtrales, concerts, le Trail des Sources de l'Yvette, les Fêtes de Noël et déjeuners festifs ont par ailleurs rythmé la vie communale de moments de partage toujours aussi chaleureux. Mille mercis à toutes celles et ceux, bénévoles, qui consacrent de leur temps au bien commun.

J'ai enfin le plaisir de vous convier à la Cérémonie des vœux le 17 janvier prochain à 11h au Centre polyvalent d'Yvette, pour un moment d'échange et de convivialité. Je vous souhaite une bonne lecture et de belles Fêtes de fin d'année. ●

Votre Maire
Présidente de la Communauté de communes
de la Haute vallée de Chevreuse

Anne Grignon

11 Novembre Hommage aux Morts pour la France



Monument aux morts pour rendre hommage à l'engagement des Soldats français lors de la Cérémonie du souvenir avec L'Harmonie municipale, les représentants des Pompiers et de la Gendarmerie, les Anciens Combattants, le Conseil municipal, la Maire et Présidente de la CCHVC, et avec les enfants grâce à qui la cérémonie a pris tout son sens.

A l'issue de la cérémonie, un verre de l'amitié a été partagé dans la Salle de Girouard.

Au service des autres...

Anne Grignon a décoré Jean-Claude Marchand de la Médaille de porte-drapeau, pour vingt an-

nées de fidélité et de dévouement au service du souvenir.

Une distinction qui s'ajoute à un parcours déjà riche en engagements et en reconnaissance publics.



Agriculteur à la ferme des Néfliers, Jean-Claude Marchand a entretenu et façonné les paysages de notre village durant 37 années et a reçu la médaille du Mérite Agricole. Il est titulaire de la médaille d'honneur pour acte de

Courage et de Dévouement. Il a également servi la commune en tant que Conseiller municipal pendant deux mandats.

Porter l'intérêt général est, chez lui, une manière de vivre. Qu'il s'agisse de son engagement agricole ou citoyen, Jean-Claude Marchand incarne les valeurs de service, de solidarité et de transmission.

Cette médaille de porte-drapeau vient ainsi consacrer un véritable art de vivre au service de l'intérêt de la commune et de ses habitants. Un engagement qu'il a su transmettre à son fils, Jean-Philippe, pompier et conseiller municipal, qui perpétue à son tour cet attachement à la collectivité.



L'intégralité des comptes-rendus des Conseils municipaux est disponible sur le site internet de la Mairie et est consultable en Mairie.

→ MAIRIE

Résumé des derniers Conseils municipaux

SÉANCE
DU 03 JUILLET 2025

● ENFANCE ET JEUNESSE

• Une convention d'objectifs et de financement est signée avec la Caisse d'Allocations Familiales des Yvelines pour le fonctionnement du Centre de loisirs jusqu'en 2028.

• Le SIVOM met à disposition des élèves de l'Ecole des Sources un créneau hebdomadaire de 40 minutes à la piscine du Mesnil-Saint-Denis pour des séances de natation ainsi que les maîtres-nageurs sauveteurs nécessaires. La convention d'utilisation est signée.

● FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

• La Mairie décide d'accorder, à compter du 1^{er} janvier 2026, sa parti-



cipation financière à une protection sociale complémentaire au bénéfice des agents municipaux.

- **Le taux de promotion pour les avancements de grade** applicable aux agents remplissant les conditions individuelles nécessaires est fixé à 100 % pour tous les grades et tous les cadres d'emploi de la collectivité.

- **Les indemnités horaires pour travaux supplémentaires** sont mises à jour.

● RÉSEAUX

- **GRDF, Gaz Réseau Distribution France, rend compte de son activité 2024** relative au contrat de concession par lequel la commune lui délègue l'exploitation, l'entretien et le développement du réseau public de distribution de gaz.



● CADRE DE VIE

- **Suite aux inondations survenues en octobre 2024, la CCHVC propose de soutenir ses communes membres** à travers la mise en place d'un dispositif d'attribution de fonds de concours pour l'année 2025 pour la réalisation de travaux de voiries ou de réseaux préventifs ou curatifs.

Par ailleurs, le Conseil Départemental a adopté un programme de soutien exceptionnel, ouvert aux communes de moins de 2000 habitants dont les voiries ont connu des dégradations importantes ayant altéré les conditions de circulation.

La commune envisage de solliciter une demande de subvention au titre de ce programme.

- **Espace café-convivialité** : le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du bâtiment et le réaménagement des espaces extérieurs limitrophes est

signé. Il est attribué à CBIS-Architecte et Pyramid-EC.

- **Piste cyclable entre Yvette et Girouard** : le Conseil autorise la CCHVC à présenter une demande de permis d'aménager avec un engagement des travaux fin 2025.

SÉANCE DU 02 OCTOBRE 2025

● FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

- **Eclairage public** : le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes au niveau de la CCHVC pour la maintenance et les travaux de gros entretien sur les installations d'éclairage public.

Ce groupement inclut aussi la pose et dépose des illuminations de Noël.

- **CCAS** : le Conseil municipal approuve l'utilisation par le CCAS du dispositif communal de télétransmission de ses actes budgétaires, à compter de l'exercice 2026.

- **Assurance statutaire couvrant les risques financiers liés à l'absentéisme des agents** : le Conseil municipal décide que la commune se joigne à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2026.

● RÉSEAU ÉLECTRIQUE

- **Dans le cadre de son contrat de concession avec Enedis** pour l'implantation des ouvrages nécessaires au service public de distribution d'électricité, la commune approuve une convention de mise à disposition d'une parcelle de 12m² pour l'implantation d'un poste de distribution publique d'électricité.

● ÉCOLE

- **Signature d'une convention avec la Préfecture des Yvelines** permettant la poursuite du projet éducatif de territoire et du plan Mercredi.

- **Signature d'une convention d'utilisation des locaux de l'Ecole** par l'Association La Récré pour l'événement "Sculpture sur citrouilles".

- **Travaux de l'école** : signature de deux avenants au marché de travaux de rénovation de l'Ecole afin de supprimer des travaux initialement prévus (pose d'une porte, d'un banc et d'un regard d'eaux pluviales).

(ÉLECTIONS) Municipales 2026 15 et 22 mars



Les Élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour voter, voici ce que vous devez faire avant le 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne et avant le 6 février pour les inscriptions en Mairie en fonction de votre situation :



- **Vous êtes nouveaux Lévisiens, Inscrivez-vous sur la liste électorale via le service en ligne :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

ou en Mairie,

- **Vous avez déménagé sur la commune.** communiquez votre nouvelle adresse à la Mairie par courrier ou par mail : accueil@levis-saint-nom.fr, en joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre demande.

- **Vous venez d'avoir 18 ans** (vous êtes inscrit d'office) ou vous voulez vérifier votre situation électorale.

Vérifiez votre bonne inscription via le téléservice : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.



TRAVAUX



L'École des Sources

Les travaux de rénovation de l'École étaient en cours au moment de boucler le précédent numéro. Voici en photo L'École des Sources toute rénovée et isolée !

Travaux réalisés ou en cours

- Des reprises de voiries pour des affaissements ou des fissures sur toute la commune.
- La reprise du Chemin de Bellepanne et du Chemin des Six-Croix pour un meilleur écoulement des eaux de pluie.
- L'aménagement d'un espace ordures ménagères au Pommeret pour faciliter le passage du camion de collecte des déchets.

Le Pavillon de convivialité : début des travaux l'été prochain



→ L'avancement des études pré-alables et le planning des demandes de subventions vont permettre le début de travaux au terrain d'Yvette dès l'été 2026.

Le projet prévoit un bâtiment d'environ 100 m² avec une toiture en zinc, du bardage bois ou un parement de pierre sur les façades, des baies vitrées. Le

bâtiment abritera un Espace-café avec un comptoir ouvert sur l'extérieur, des rangements, un local pour le Tennis-Club de Lévis. Les abords du bâtiment seront aménagés. Les aménagements extérieurs présentés dans l'illustration ne sont pas prévus dans les travaux et seront décidés à la livraison du bâtiment. ●

La piste cyclable entre Girouard et Yvette : début des travaux imminent



→ La réalisation de la piste cyclable, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, débutera en cette fin d'année. Elle reliera les hameaux de Girouard et Yvette et permettra une circulation sécurisée des vélos et des piétons. ●



→ SAVOIR-VIVRE A LÉVIS...

Pour une circulation agréable sur nos trottoirs

→ Entre les déjections canines, les haies envahissantes ou encore les voitures mal garées, la promenade devient vite un parcours d'obstacles !

Pourtant, il suffit de quelques gestes simples pour rendre cette mission... possible !



Un trottoir dégagé et bien entretenu, c'est la garantie d'un cheminement sûr et agréable pour tous.

Merci à chacun de veiller, au quotidien, au respect des règles d'entretien et de bon usage des trottoirs.



Les chiens ne peuvent circuler sur le domaine public que tenus en laisse.

Il est interdit de laisser des déjections sur l'espace public.

Règlement sanitaire du département et code pénal.

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisation, ni ne



gênent la visibilité en intersection de voirie.

Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, Orange et l'éclairage public.

Une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur, et 1 mètre si la haie se situe près d'un carrefour. *PLU de la commune.*

Les haies doivent être taillées en limite séparative et à une hauteur maximale de 2 mètres.

Code Civil et règlement du PLU.



Chaque riverain est responsable de l'entretien du trottoir et du caniveau le long de sa propriété (et d'un espace d'1m50 de large en l'absence de trottoir) : enlèvement des herbes gênant le passage, ramassage des feuilles mortes, glands et déchets divers (à ne pas laisser dans la rue), déneigement, retrait du verglas.

Arrêté municipal.



Le stationnement des véhicules est interdit sur les trottoirs.

Code de la route. ●

(ENTRETIEN)

A propos des feuilles d'hiver



Depuis la mi-octobre, les feuilles mortes font leur grand retour !

Dans les zones boisées, inutile d'intervenir : la nature sait très bien faire les choses. Les feuilles tombées nourriront le sol et protégeront la faune.

Dans vos jardins, ramassées au râteau, elles peuvent devenir un excellent paillage pour protéger vos plantations du froid hivernal.

Si vous utilisez un souffleur, faites-le avec modération : pas besoin de le sortir à chaque feuille tombée !

Et surtout, pensons à la tranquillité du voisinage en respectant les horaires autorisés :



Horaires d'utilisation d'appareils bruyants :

- dimanches et jours fériés : aucun bruit autorisé,
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- en semaine : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

Et pour les activités professionnelles :

- samedi : de 8h à 12h et de 15h à 19h,
- en semaine : de 8h à 19h30.

Ensemble, gardons notre village propre, calme et agréable à vivre !

(PÈRE NOËL)
Une boîte aux lettres à Lévis...



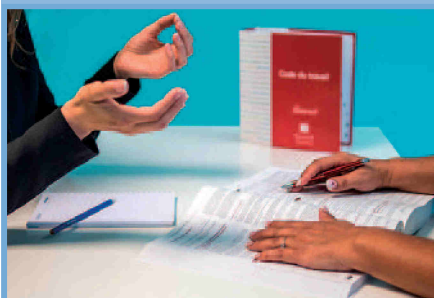
Cette année, tu trouveras sur le parvis du Centre polyvalent une boîte aux lettres spéciale pour l'envoi de ta liste au Père Noël !

Il suffit d'envoyer ta lettre le plus tôt possible à l'adresse suivante : Père Noël

1 Rue du Ciel étoilé - Pôle Nord
Et pas besoin de timbre !

Mais pour qu'il puisse te répondre, il ne faut pas oublier d'inscrire ton nom et ton adresse au dos de l'enveloppe.

(LITIGES)
Rencontrer un Conciliateur



En cas de problème ou de litige de voisinage, au sujet des espaces verts ou autre... N'hésitez pas à saisir le Conciliateur de justice :

- pour prendre rdv lors des permanences en Mairie de Chevreuse : 01 30 52 15 30
- par internet : <https://www.conciliateurs.fr/>

→ ÉCOLE
CENTRE DE LOISIRS

Petits Lutins malins... et magie de Noël



D'une année sur l'autre, les Lutins du Centre de loisirs font apparaître la magie de Noël : ce sont eux qui déjà avaient fait le Père Noël et son traîneau pour le Centre polyvalent, puis l'année suivante la boîte aux lettres de Noël, et cette année l'invitation à la Fête de Noël.

Que trouveront-ils à faire l'année prochaine ? C'est aussi la Fête de Noël à l'Ecole des Sources, un magicien est venu faire un spectacle de Noël, et les enfants sont tous repartis avec un sachet de chocolat offert par la Mairie.



→ Nos petits Lévisiens de l'Accueil de loisirs se sont transformés en petits Lutins.

Les mercredis, ils ont confectionné une invitation à la Fête de Noël organisée le 6 décembre par la Mairie et l'ont distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Petits et grands y étaient invités pour participer à un spectacle de Magie, un goûter de Noël avec du chocolat chaud et du vin chaud, des popcorns, un stand photo, des animations musicales de Noël.

Le lendemain, les enfants ont chanté des chants de Noël devant tous les parents.

L'Equipe de choc du Centre de loisirs et ses Lutins vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous disent à l'année prochaine pour de nouvelles aventures... ●

LE HARAS DE LA GIRE A L'HONNEUR



Lors des Championnats de France des enseignants à La Motte-Beuvron, 600 moniteurs ont concouru dans quatre disciplines. Claire Félix, du Haras de la Gire, et son cheval Diego de Fancy, se sont particulièrement distingués en se classant troisième du Concours Hunter. Félicitations !



voyage...

→ UN LÉVISSIEN A VÉLO VERS LE JAPON !

DÉPART : 9 AOÛT 2025
DE LÉVIS-SAINT-NOM
EN FRANCE



Elouan Hilbert est parti le 9 août dernier de Lévis avec un vélo et un rêve un peu fou : rejoindre le Japon d'ici Noël.

Interview à 7000 kilomètres de distance...

→ Quelques mois plus tard, à l'heure où nous rédigeons cet article, Elouan Hilbert, 23 ans, pédale déjà à travers la Chine, après avoir traversé montagnes, déserts, plaines et frontières.



Nous avons pris des nouvelles de ce jeune aventurier qui relie deux mondes à la vitesse du vent, et qui prouve que les grands voyages peuvent commencer sur les petites routes de Lévis-Saint-Nom.

Elouan pédale pour l'Association CourirAvec qui permet à des jeunes en situation de handicap de participer à des courses à pied en joëlette.

Quelques mots pour te présenter aux Lévisiens qui ne te connaissent pas ?

◆ Je suis Elouan, j'ai 23 ans, je viens de finir mes études d'ingénieur en mécanique. Je les ai faites en alternance chez Ariane Group à Vernon. Mon contrat s'est terminé fin juillet, une semaine avant de prendre le départ.

J'ai toujours aimé le sport, et depuis 2023 j'ai une pratique régulière de la course à pied et du trail. J'ai très vite acheté un vélo pour m'entraîner à côté.

Mais j'aime plein d'autres choses, la photo, où je ne suis pas le meilleur, la mécanique, et notamment les vieilles mobylettes, et le design, je fabrique des meubles. Bien sûr, sans oublier le voyage, qui rime avec rencontre et ouverture.

Je suis très attaché à Lévis-Saint-Nom où j'ai grandi, mes parents y sont tou-

jours. Pour moi, c'est une chance d'avoir grandi dans cet environnement. C'est ce qu'on partage avec mes amis d'enfance de l'Ecole des Sources.

Quel parcours as-tu déjà réalisé ?

◆ Je suis aujourd'hui en Chine ! Mais avant cela, je suis parti de Lévis le 9 août. Après avoir traversé les Alpes par le Col du Petit Saint-Bernard, je suis passé par l'Italie, la Slovénie, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie.

Début septembre, je suis arrivé en Turquie qui pour moi représentait déjà une énorme réussite et le début d'une



nouvelle aventure. J'ai traversé ce pays particulièrement accueillant pour rejoindre la Géorgie où il a fallu que je prenne

A vélo Vers le Japon pour l'Association CourirAvec...



un avion pour le Kazakhstan début octobre.

J'ai alors commencé la deuxième étape de mon voyage : la traversée de l'Asie Centrale, ses déserts et ses hauts sommets : l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan.

Puis la Chine m'a ouvert ses portes le 28 octobre pour la troisième et dernière étape de mon aventure : l'Extrême Orient !

Après la Chine, la Corée du Sud et le Japon m'attendent !

J'en suis à 7 145 km parcourus à vélo sur les 10 000 prévus, et 4 000 km en bus, train, ou avion. Chaque jour je fais en moyenne 110 km, et je fais une pause d'un ou deux jours tous les 10 jours selon les villes où je passe.

I Quel matériel as-tu avec toi ?

◆ **Mon objectif était de voyager léger pour avancer suffisamment vite afin de faire tenir ce voyage en 4 ou 5 mois maximum.** J'ai un vélo léger de type Gravel, il pèse 11 kg. Et j'ai aussi 11 kg de bagages et matériel : essentiellement une tente, un matelas, un sac de couchage, un réchaud, du matériel pour le vélo, quelques vêtements et une brosse à dents !

I Une tente ? Parce que....

◆ **Oui, j'ai beaucoup dormi dehors jusqu'à présent, souvent à la belle étoile et, selon la météo, sous la tente.** Mais j'ai aussi souvent été hébergé par des habitants qui m'ont ouvert leur porte. Des rencontres formidables, des gens très généreux ! Et tous les 3 ou 4 jours, je cherche une auberge de jeunesse afin de dormir dans un lit et profiter d'une douche bien chaude.

I Quelle est la rencontre la plus marquante que tu aies faite jusqu'ici ?

◆ **Cette question est la plus dure qu'on**

puisse me poser. Je garde avec moi chaque rencontre, elles sont toutes uniques. L'avantage du voyage à vélo, c'est que je suis vulnérable à mon environnement, c'est ce qui rend ce voyage magnifique, je suis obligé d'aller vers les gens, demander, rencontrer, échanger, apprendre. Le vélo, et le cycliste aussi, intriguent beaucoup les adultes comme les enfants. Ça facilite les rencontres.

Toutefois, j'ai une rencontre qui m'a ému. Le comble, c'est que c'était en France, en sortant de la ville de Lyon... pas besoin d'aller très loin finalement. Je rencontre Raphaël, un photographe à la retraite. On discute pendant des heures. Il me parle de ses voyages à travers l'Asie dans les années 80. Je comprends alors vraiment le sens du mot « voyage », en tout cas le sens que je veux appliquer à cette aventure. Prendre le temps, aller vers les autres, apprendre d'eux, apprendre sur moi-même. L'histoire personnelle de Raphaël me touche profondément et renforce ma conviction de rendre ce projet collectif. Pour une cause qui m'est importante : le handicap. Et rien de mieux que de lier cela au sport.

Je pourrais ensuite parler pendant des heures des femmes, des hommes, des familles avec qui j'ai échangé, passé des moments inoubliables et qui m'ont souvent invité à dormir chez eux en m'offrant tout.

I Qu'est-ce qui t'a donné le déclic pour te lancer dans un voyage aussi fou ?

◆ **Je ne suis pas sûr d'avoir eu un déclic, ça s'est fait petit à petit. C'est déjà grâce à mes parents avec qui j'ai beaucoup voyagé et qui m'ont donné le goût de la découverte. Mon papa traversait l'Europe en stop à mon âge, ça m'a fait rêver.**

Pendant mes études, je me suis lancé dans un voyage en solo en train à travers l'Europe. Cette première expérience m'a donné envie d'un projet plus grand pour la fin de mes études. En parallèle, j'ai découvert le voyage à vélo, avec de petites aventures en solo ou avec des amis, cela m'a convaincu d'allier le vélo à mon rêve de voyage au long cours. J'ai alors imaginé Istanbul, une ville dont on m'a tant parlé, et la traversée de l'Europe représentait un énorme défi sportif. Mais j'ai très vite imaginé plus grand, et comme tu

dis, plus fou : l'Asie ! Et au bout de l'Asie, tout à l'Est, c'est le Japon. J'ai tout fait pour imaginer et préparer cette aventure.

I Tu pédales pour l'Association CourirAvec. Tu peux nous en dire plus ?

◆ **En préparant ce voyage, j'ai rapidement compris que ma démarche était très personnelle. J'ai voulu lui donner une dimension plus collective et utile. C'est pourquoi je pédale pour l'association CourirAvec, une association qui permet à des jeunes en situation de handicap de participer à des courses en joëlette.** Le sport a toujours été une chance dans ma vie : mes meilleures notes sur les bulletins scolaires et des moments de pur plaisir et d'amitié, en escalade, en skate, en course à pied ou à vélo. Les bénévoles de l'asso surnomment la joëlette, la « machine à sourire », car en effet les jeunes sont super heureux de profiter à fond de la course, ils vivent une vraie aventure. Alors si mon aventure peut rendre possible d'autres aventures, ce sera bien. Foncez faire un don !



De Lévis au Japon, Elouan trace bien plus qu'un itinéraire : une aventure humaine, faite de rencontres, d'efforts et de découvertes. Depuis les chemins du bout du monde, il partage ses aventures sur Instagram et aussi sur Polarsteps où il livre chaque jour un récit et des photos. Nous lui adressons nos encouragements pour la suite de cette formidable aventure, lui souhaitons de belles rencontres et un vent favorable jusqu'au Japon.

Un grand merci à Elouan d'avoir pris le temps, entre deux étapes, de partager son expérience et de faire voyager tout un village avec lui. ●



Scannez ce QR-Code pour accéder à la cagnotte en ligne (attestation fiscale fournie pour déduction)





→ LES ACTIVITÉS DU CCAS...

Bienvenue aux nouveaux adhérents à nos activités !

◆ Vous vous êtes inscrits pour l'année 2026, vous avez le privilège d'être nés en 1961 (même le 31 décembre !), ou avant. Vous allez recevoir des invitations de la part du CCAS, par internet ou par courrier, pour des repas semestriels au restaurant, la galette, une sortie au printemps d'une journée en bus, un colis ou le repas-spectacle de fin d'année.

A tout moment, il est possible de nous rejoindre en contactant la Mairie, pour les retardataires.

En photos (ci-contre) nos retrouvailles en octobre au "Centre Port-Royal à Saint Lambert des Bois", le plaisir d'être ensemble et de partager. ●



Seniors : aide à domicile, habitat, mobilité, aides financières

Pour faire face au vieillissement et faciliter la recherche d'informations, le Département des Yvelines a réalisé un guide Seniors qui rassemble de façon simple et accessible, l'ensemble des dispositifs, services et liens cliquables utiles. Consultez le "Guide Seniors" sur le site du Département des Yvelines : <https://www.yvelines.fr/publication/guide-seniors/>

→ ASSOCIATIONS QUOI DE NEUF... ?

CJA - Club des jeunes d'autrefois



◆ Les sorties et voyages de 2025 ont été effectués pour le plus grand bonheur des participants :

- du 21 au 28 septembre, séjour organisé tout compris en Crète, superbe,

- jeudi 16 octobre, journée en Essonne avec en matinée un circuit en vélorail de 12 km en Vallée de la Juine suivi d'un déjeuner au restaurant à Etampes et d'une visite commentée du Château de Farcheville.

Le 20 novembre, déjeuner repas d'automne avec animation musicale. Un avant-goût des fêtes de fin d'année.

Et pour terminer l'année, le 18 décembre, Assemblée Générale suivie de notre traditionnelle "Bûche de Noël" avec animation musicale, L'année 2026, en bref :

- le jeudi 15 janvier, après-midi festif avec "Galette",
- le jeudi 19 février, Après-midi

dansante "Chandeleur" avec crêpes et cidre,

- courant mars, sortie 1/2 journée (en cours de définition),

- le jeudi 16 avril, déjeuner repas printanier avec animation musicale,

- 18 au 25 mai, séjour croisière sur le Douro au Portugal (transports, hébergement, repas et visites guidées inclus),



- courant juin, sortie sur une journée (en cours de définition),

- courant septembre, sortie sur une journée ! (en cours de définition).

Rappel : pour adhérer au Club des Jeunes d'Autrefois, se renseigner auprès du Président.

Le Président Michel Guichard

Contact : 06 07 26 70 52

Email : mgd78320@gmail.com



L'Harmonie municipale

◆ Après notre concert de la Sainte-Cécile de novembre dernier, nos prochaines manifestations début 2026 seront le Loto de l'Harmonie qui aura lieu le samedi 14 mars et le Concours de belote qui aura lieu le dimanche 22 mars.

Si, parmi vous, des personnes jouent d'un instrument ou veulent démarrer, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous prêtons gratuitement les instruments pour les personnes qui prennent des cours.

Contact et renseignements au
06 51 64 20 11
ou levis.harmonie@gmail.com

L'AMICALE

◆ Les activités de l'Amicale ont repris le 8 septembre par la sortie "A l'écoute du Brame du cerf", les cerfs étaient au rendez-vous.

Peu de temps après, nous avons visité le Musée des Arts et Traditions à Saint-Arnoult-en-Yvelines, un site qui mérite le détour, l'après-midi a été consacrée à la Maison d'Elsa Triolet-Aragon.

D'autres visites sont programmées encore quelques places disponibles, n'hésitez pas à vous manifester rapidement.

Le 2 novembre, un état des lieux du crapaudrome a été effectué pour voir quels travaux de remise en état sont à prévoir avant son ouverture dans les premiers jours de février. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, les derniers travaux devront intervenir avant fin janvier.

Le 8 novembre, un apiculteur est venu nous parler des frelons. Cette conférence très intéressante



et documentée devrait nous permettre d'appréhender différemment ces insectes tant redoutés.

Le nichoir dans le clocher de l'Eglise de Lévis-Saint-Nom a été



nettoyé et est prêt à recevoir au printemps les couvaisons des chouettes effraies.

Les activités à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche se poursuivent, une séance de bouturage est programmée pour le samedi 21 février à partir de 10h. D'autres dates

seront proposées pour les semis et rempotages. N'hésitez pas à nous rejoindre sur place, le samedi matin pour un échange de bonnes pratiques, de plantes ou autres sujets.

Graines et Culture

◆ Entre deux ronds de chocolats, marrons glacés et bûches de Noël, le Café Littéraire de Lévis St Nom vous propose quelques lectures pour les fêtes.

CAFÉ LITTÉRAIRE

• "La fille du grand hiver", d'Isabelle Autissier, l'aventure, le grand nord, les Inuits et une femme incroyable pour un récit passionnant, "Kolkhose", d'Emmanuel Carrère : l'histoire de l'immigration russe, de sa famille, de sa jeunesse, et de sa célèbre mère, racontés avec brio.

Le Café Littéraire de Lévis, c'est un rendez-vous tous les deuxièmes samedis du mois, à 10h30, à la Salle polyvalente, pour partager nos coups de cœur et nos déceptions... Nous parlons romans, polars, récits, et cinéma à l'occasion. Tout le monde est bienvenu !

AMAP

Il est possible de profiter à tout moment des différents produits proposés par les producteurs qui nous livrent tous les mardis, dans le local de stockage derrière la Salle polyvalente.

Nous avons les produits frais du potager de l'Epinay ainsi que du pain toutes les semaines, et d'autres produits de façon plus ponctuelle.



L'AMAP c'est tous les mardis entre 19h et 19h45 pour récupérer les produits commandés le week-end qui précède.

RÉPARE-CAFÉ

Venez nous rencontrer un samedi par mois à la Salle polyvalente pour réparer un appareil que vous souhaitez utiliser encore un peu. Des réparateurs, avec des compétences très variées, sont là pour diagnostiquer la panne et trouver une solution. Le Répare-café, c'est un rendez-vous un samedi par mois. Une banderole est présente sur le parvis pour avertir de l'événement.

Contact;
grainesetcultures@gmail.com
Site : <https://graines-et-culture.sitago.fr/cafe-litteraire.html>



TSY - Le Trail des sources

de l'Yvette

◆ Une 6^e édition sous le signe de la nature et de la convivialité

Le dimanche 21 septembre dernier, la Vallée de Chevreuse a vibré au rythme des foulées des 560 participants venus relever le défi du Trail des Sources de l'Yvette. Pour cette 6^e édition, quatre distances étaient proposées : 3 km, 10 km, 21 km et 47 km, permettant à chacun de trouver son parcours au cœur d'un environnement exceptionnel, à 95 % en pleine nature.

Une fois encore, les retours des coureurs ont été unanimes : accueil chaleureux et bienveillant, balisage impeccable, et parcours magnifiques ont fait de cette journée un moment inoubliable. Ces éloges reviennent avant tout aux 90 bénévoles mobilisés tout au long de l'événement, dont l'engagement et la bonne humeur ont été salués par tous. Un grand merci également à la mairie, dont le soutien logistique et institutionnel a été essentiel à la réussite de cette édition.



Le Trail des Sources de l'Yvette continue de s'inscrire comme un rendez-vous incontournable pour les amoureux de la course en pleine nature. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 20 septembre 2026 pour une 7^e édition que nous espérons encore plus belle et fédératrice.

patrimoine

➔ LES GISANTS DE L'ABBAYE...



Une cure de jouvence pour les Gisants de l'Abbaye Notre-Dame de la Roche



Gui de Lévis



Gui II de Lévis



Gui III de Lévis

L'Abbaye a mené entre juillet et novembre 2025 des travaux de restauration des trois Gisants : Gui de Lévis, le fondateur de l'Abbaye (vers 1230), Gui II de Lévis et Gui III de Lévis, qui ont vécu entre la fin du XII^e siècle et le tout début du XIV^e siècle. Les statues pourraient dater de l'époque de leur décès.

En lien avec des conservateurs et des architectes, Philippe Donné, restaurateur de sculptures, un professionnel de la restauration des matériaux lapidaires a été chargé des opérations.

Les étapes de la restauration

Après un relevé photographique très précis, les statues ont été dans un premier temps dépoussiérées. L'état sanitaire a été évalué, avec le relevé des fissures et des décollements et l'inventaire des res-

taurations réalisées à différentes époques (au XIX^e siècle notamment). Certains éléments ont dû être déposés (têtes, pieds principalement) afin de retirer les éléments métalliques oxydés (des goujons, clous et agrafes qui permettent de tenir les gisants en position verticale). Une phase de nettoyage a ensuite permis d'enlever la salissure sans altérer la pierre. Une fois la pierre mise à nue, le restaurateur a procédé au ragréage et au remodelage des statues. Enfin, une patine avec des pigments naturels a été appliquée.

Les particularités des Gisants de l'Abbaye

Si les statues ne sont pas d'une grande valeur historique, elles présentent cependant un intérêt technique indéniable avec des détails très

LES GISANTS...



fins et de grande qualité, à l'instar des cottes de maille. Elles ont également une particularité quasiment inédite en France : elles représentent des gisants debout, alors qu'ils sont quasiment toujours présentés couchés. Cette position explique peut-être l'état plus abîmé de la partie basse des statues. Dernière particularité, liée à cette position verticale : les corps des trois Gui n'ont pas été localisés. Ils sont peut-être sous le sol de l'abbatiale.

La restauration, une passion

Le métier de restaurateur spécialisé dans la pierre est passionnant et nécessite des connaissances très variées allant de l'histoire de l'art et des techniques de travail, à la physique et la

chimie des matériaux. De quoi susciter des vocations !

L'Abbaye, entre mémoire et renouveau

Au cœur d'un paysage préservé, l'Abbaye - fondée il y a maintenant huit siècles - s'impose comme un témoin majeur de l'histoire monastique et de l'architecture médiévale dans la région. Le lieu a su traverser le temps et se réinventer. L'Abbaye accueille désormais diverses activités tournées vers le service à la personne dans un cadre unique propice à la sérénité et au partage. Au centre de cette dynamique se trouve l'Association Les Amis de l'Abbaye qui œuvre sans relâche pour conserver et mettre en valeur le domaine, et pour héberger, promouvoir et accompagner des activités culturelles, artistiques, éducatives...

L'Abbaye continue ainsi de vivre, de rayonner et d'offrir un espace entre mémoire et renouveau. ●



Le restaurateur entouré de Muriel Vigie, historienne, de Jacques Busson, régisseur du site de l'Abbaye, et des trois bénévoles de la sympathique association des Amis de l'Abbaye

(MAIRIE)



HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi :
8h30-12h.

Jeudi : 8h30-12h et 14h-20h.

CONTACT MAIRIE

01 34 61 82 05

mairie@levis-saint-nom.fr
www.levis-saint-nom.fr

(ÉTAT-CIVIL)

Naissance

Raphaël SORNIQUE, le 01/05/2025

Mariages

Audrey SORET et Charles ASTOUL,
le 30/08/2025

Flora TOUSSAINT et Nicolas
DE RIGAL, le 18 octobre 2025

Décès

Marie-Thérèse LECOQ,
née STÖCKLI, le 28/07/2025

Marie CLOÏTRE,
née ALHINC, le 02/08/2025

Michel LEMUET, le 10/10/2025

René SENDRA, le 13/10/2025

(AGENDA) Les dates à retenir...

Joyeuses Fêtes à tous !

VOS RENDEZ-VOUS A LÉVIS-SAINT-NOM

Déc..

Jeudi 18 : Assemblée générale et bûche de Noël, Salle polyvalente
Club des jeunes d'Autrefois

Janv.

Jeudi 15 : Galette, Salle polyvalente- Club des jeunes d'Autrefois
Samedi 17 : Cérémonie des vœux - 11h - Salle polyvalente
Galette du CCAS - (date à venir)

Fév.

Samedi 7 : Concer Tapas - F2L - Salle polyvalente
Jeudi 19 : Chandeleur, Salle polyvalente
Club des jeunes d'Autrefois

Mars

Samedi 14 : Loto de l'Harmonie
Dimanche 15 mars : Premier tour des Elections municipales
Dimanche 22 mars : Second tour des Elections municipales
Dimanche 22 : Belote de l'Harmonie
Samedi 28 et dimanche 29 - Salon des Arts - F2L - Salle polyvalente

Avril

Jeudi 16 : Rpas printanier - Salle polyvalente
Club des jeunes d'Autrefois



**Lévis
Saint
Nom**



Lévis-infos

DECEMBRE 2025 N°47

Journal municipal édité par
la Mairie de Lévis-Saint-Nom
Directrice de la publication :

Anne Grignon.

Rédaction : Delphine Hilbert,
Martial Goussard, Stéphanie
Lahilaire, Stéphane Jost,
Norbert Guadagni.

Conception réalisation :

A com. Anssens

Crédit photos : Mairie Lévis-St-Nom

F. Anssens Alexas-fotos -

M. Hassan - Cusai - P. Hilbert

P. Kirch - D. Breen - Pixabay - DR.

MAIRIE LÉVIS-SAINT-NOM

Place Yvon Esnault

Tél. 01 34 61 82 05

Fax : 01 34 61 49 94

mairie@levis-saint-nom.fr

www.levis-saint-nom.fr

Ouvert : Lu - Ma - Me - Ve : 8h30-12h

Je : 8h30-12h - 14h-20h.

